



Contrat d'engagement solidaire 2025

FERME Païdeia

AMAP'tite Montagne

amaptitemontagne@gmail.com

Il est convenu entre :

Nom / Prénom :
Adresse :
Code postal : **Ville :**
Mail :
Portable :

*ci-après dénommé-e **consommateur-rice***

d'une part, et :

Nom / Prénom : Jean Philippe ROUBES.....
Producteur-rice de : ...La Ferme Païdeia.....
N° d'immatriculation SIRET : 899 412 530 00029
Adresse : ...78 rue de la Fontaine.....
Code postal : 39570 . **Ville :** Messia Sur Sorne.

*ci-après dénommé-e **producteur-rice***

d'autre part,

Article 0 : Préambule

Les articles contractuels communs à tous les contrats d'engagement solidaire de l'AMAP'tite Montagne, définis dans le bulletin d'adhésion 2023, s'appliquent au présent contrat.

Article 1 : Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet de déterminer les modalités et les conditions de l'engagement des parties signataires du présent contrat en vue de :

- Soutenir La Ferme Païdeia
- Fournir au-à la consommateur-rice des produits dans le respect du texte et de l'esprit de la charte des AMAP.

Article 2 : Durée du contrat

Le contrat court du 01/09/2025 au 31/12/2025

Article 3 : Fréquence et dates de livraison

La fréquence de la livraison est : une fois par mois le troisième mercredi de chaque mois.
Les paniers sont à récupérer le mercredi de 17h15 à 18h45.

Article 4 : Nombre minimal de commandes

Le-la consommateur-rice s'engage à passer au moins 3 commandes par période de 4 mois.

Article 5 : Contenu et prix du panier

5.1 Contenu et prix du panier

Une liste sera fournie en annexe du mail de commande avec le détail des produits disponibles à l'achat et du prix de ceux-ci

5.2 Modalité de paiement

La commande peut être effectuée:

- Par retour du mail aux référentes
- Ou sur le lien du producteur (qui sera indiqué dans le mail des référentes).

Le paiement pourra être effectué par le-a consommateur-ric(e) directement sur le lien internet du producteur lors de la commande ou par chèque, à l'ordre du producteur, ou CB à remettre lors de la réception de la commande.

5.3 Annexes

Si besoin, l'annexe de chaque période AMAPienne sera transmise par la personne référente au minimum 2 semaines avant la livraison pour **un retour du-de la consommateur-ric(e) à la personne référente au plus tard une semaine avant la livraison.**

Fait à Orgelet en 2 exemplaires originaux, le

Le-la consommateur-ric(e)
(Nom, Prénom, Signature)

Le-la producteur-ric(e)
(Nom, Prénom, Signature)

Jean Philippe ROUBES
